

Séance du 21 juin 2012

Convocation du 13/06/2012

L'an deux mille douze, le 21 juin, vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur TROUVÉ Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs BELLOC Hélène, CRESTIAN Christine, DUBERNARD Guy, DUBREUIL Mireille, LESPORTES Chantal, PINÇON Laurent, TOFFOLI Lionel, TROUVE Jacky, FORNASARI Jean-Claude, CARDINI Rosaire, MARTET Gérard, MOIZO Emmanuel, SOKOLOWSKI Thierry, STERVINOUC Francine

Étaient excusés : Madame DUCASSE Isabelle, Monsieur MARTET Gérard

Monsieur PINÇON Laurent est élu secrétaire de séance.

Lecture est faite du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité et signé.

Ordre du jour de la convocation :

- 1- Travaux d'assainissement
- 2- Emprunt et ligne de trésorerie
- 3- Terrains du Balesté
- 4- Pole de santé du Tonneinquais
- 5- Questions diverses.

1- Travaux d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil, qu'il y avait dans le marché public de la construction du vestiaire et l'assainissement des salles, une tranche conditionnelle concernant la fin de la réalisation de l'assainissement. Monsieur le Maire présente au conseil l'avenant n° 2 au lot n°1 du marché relatif au délai contractuel des travaux : ceux-ci seront réalisés entre le 2 et le 16 juillet 2012. Il présente également l'acte d'engagement qu'il fera signer à l'entreprise LESPORTES pour la réalisation de l'assainissement des salles publiques pour un montant HT de 43 245.50€.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve ces 2 documents donne mandat à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférant à ce dossier.

2- Emprunt à court terme

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le contenu du projet de terrains constructibles au lieu-dit Balesté. Pour réaliser cette opération, il faut que la Commune de VARES fasse un emprunt relais en attendant la vente du 1^{er} terrain.

Monsieur le Maire présente au Conseil diverses propositions émanant de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole.

Après en avoir délibéré, le Conseil retient la proposition de la Caisse d'Epargne avec un prêt de 40000€ sur 3 ans au taux fixe de 3.28% et mandate Monsieur le Maire pour réaliser cette opération et l'autorise à signer tous les documents y afférant.

3 - Ligne de trésorerie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le contenu les projets d'investissement pour les exercices 2012 et 2013, à savoir l'aménagement du bourg, l'assainissement des salles et la réalisation d'une zone constructible au Ldt Balesté. Pour réaliser ces opérations, il faut que la Commune de VARES ouvre une ligne de trésorerie, pour payer les factures de travaux en attendant les diverses subventions.

Monsieur le Maire présente au Conseil diverses propositions émanant de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole.

Après en avoir délibéré, le Conseil retient la proposition du Crédit Agricole avec une ligne de trésorerie de 200 000€ au taux fixe de 3.01% et mandate Monsieur le Maire pour réaliser cette opération et l'autorise à signer tous les documents y afférant.

4 – Achat terrain GARRAUD

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le contenu du projet de terrains constructibles au lieu-dit Balesté. Pour réaliser cette opération, il faut que la Mairie fasse l'acquisition d'un terrain (partie de la parcelle cadastrée ZV 91), appartenant à Monsieur GARRAUD André Guillaume d'une contenance d'environ 4500m² pour un montant de 30 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette proposition et mandate Monsieur le Maire pour réaliser cette cession et l'autorise à signer tous les documents y afférant.

5 - Cession du chemin de Balesté

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le contenu du projet de terrains constructibles au lieu-dit Balesté. Pour réaliser cette opération, il faut que la Mairie fasse l'acquisition d'un chemin constitué des parcelles cadastrées ZV 112, ZV 113 et ZV 117 appartenant en indivision à Monsieur LEMOINE Bernard, GAEC Les 3 soleils, Monsieur VARLET Nicolas et EYTIER Isabelle, BENITO Jean-Marc et CONTI Karine, d'une contenance globale de 1515 m². La cession sera faite pour une soulte de 150€, les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette proposition et mandate Monsieur le Maire pour réaliser cette cession et l'autorise à signer tous les documents y afférant.

6 – Echange de terrain Lemoine

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le contenu du projet de terrains constructibles au lieu-dit Balesté. Pour réaliser cette opération, il faut que la Commune de VARES échange une bande de terrain (partie de la parcelle cadastrée ZV 118), appartenant à Monsieur LEMOINE Bernard d'une contenance d'environ 300m² environ contre une bande de terrain d'une même surface (partie de la parcelle cadastrée ZV 33) lui appartenant. Cette opération se fera sans soulte, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve cette proposition et mandate Monsieur le Maire pour réaliser cette opération et l'autorise à signer tous les documents y afférant.

7 – Pôle de santé du Tonneinquois

Le Conseil municipal est favorable à l'adhésion de la Commune, au pôle médical du Tonneinquois. Madame LESPORTES représentera la commune à cet organisme.

8 – Décisions modificatives au budget primitif

Monsieur le Maire propose au Conseil les décisions modificatives suivantes :

- transfert de 5500€ du compte 65736 au compte 6574.
- Transfert de 133155€ du compte 7311 au compte 73111
- Transfert de 12 000€ du compte 73962 au compte 73921

Après délibération, le Conseil approuve cette proposition.

9 – Prix des terrains à bâtir de Balesté

Monsieur le Maire propose que les terrains à bâtir situés au Lieu-dit Balesté soient vendus 25 000€ chacun. Après délibération le Conseil approuve cette proposition et donne à Monsieur le Maire tous pouvoirs pour signer les documents afférant à ces opérations.

La séance est levée à 23 heures.